

# L'objectif prioritaire de l'Association STELLA 2000 "DISSOLUTION DE L'ASAP" est atteint ....

Mais beaucoup de travail reste à faire pour l'intérêt collectif des Stelliens.

En 1997, les propriétaires ont payé **60 000 F.** pour une étude de remembrement des terrains des AFU du Golf et du Ruisseau à Tabac afin de proposer des solutions de remplacement aux propriétaires de ces AFU. **Mais rien n'a été fait depuis !**

Ce remembrement concerne pourtant plusieurs centaines de propriétaires aujourd'hui spoliés de leur droits et de leurs biens. Car M. DUPRE, depuis 1999, a privilégié les seuls promoteurs-bétonneurs pour leur offrir "en catimini" les meilleurs terrains de l'ASAP – c'est-à-dire VOS TERRAINS - à des prix dérisoires et sans mise en vente publique.

**M. DUPRE a-t-il pensé à vous ? CERTAINEMENT PAS !**

Il a favorisé ses "amis" en bradant nos terrains aux bétonneurs ... pour 3 €/m<sup>2</sup> à un syndic de l'ASAP et .... 7 000 m<sup>2</sup> de zone "dunaire" pour 450 000 F. à un "défricheur d'espaces" qui fait une opération juteuse car cette zone "dunaire" est curieusement située le long d'une voirie qui vient d'être aménagée à grands frais par l'ASAP **avec notre argent !**

## **OU EST PARTI L'ARGENT DES PROPRIETAIRES ?**

Les propriétaires spoliés des AFU et tous les autres bernés depuis plus de 70 ans n'acceptent pas la gestion douteuse et opaque de M. DUPRE, comme il est signalé dans le rapport du commissaire enquêteur sur l'ASAP. **Les propriétaires veulent savoir !**

Nous dénonçons M. DUPRE qui ne respecte pas les statuts mais qui menace de saisie les propriétaires en difficulté de paiement. Nous n'acceptons pas son attitude lorsqu'il refuse de convoquer l'AGO annuelle 2003 mais qui se permet d'insulter ouvertement les Services de l'Etat. **Qu'a-t-il à cacher aux propriétaires ?**

**Il doit pourtant nous rendre des comptes sur sa gestion en AGO !**

## **70 ANS D'ASAP ET 5 ANS DE DUPRE, CELA SUFFIT !**

Le 8 novembre 2003, M. DUPRE veut encore imposer son diktat et nous mépriser.

**Nous ne le laisserons pas faire !**

Quelles que soient ses ultimes tentatives, **l'AGO se tiendra, même sans lui !**

STELLA 2000 présente une équipe compétente pour l'élection des nouveaux syndics :

- en qui vous pourrez avoir toute confiance jusqu'à la dissolution .... et au delà
- qui réalisera les dossiers et légitimera les milliers d'actes de transferts de propriété
- qui vous défendra et fera respecter vos droits.

**BEUGNET Christian**

**DORNEL Régis**

**POLLICAND Philippe**

**CHEVALIER Bernard**

**FILIP Brigitte**

**QUEULIN Charles**

**CROMBECQ-MANZI Michel**

**KOVACS André**

**SANTOS-RODRIGUEZ Carlos**

**DANNA Olivier**

**LESPAGNOL André**

**SCULIER Janine**

**DE PAOLI Jean-Pierre**

**LUCHEZ Bernard**

**SURET Daniel**

Contactez nous :

KOVACS André : 03 21 09 66 64 / SURET Daniel : 03 21 09 07 82

*Stella 2000 - IPNS*